

■ **PACTE**  
**RÉPUBLICAIN**  
POUR LE  
**NOUVEAU DÉPART**  
DAVE MAFOULA



# MESSAGE DU CANDIDAT

---

Notre pays, le Congo, est béni de Dieu, tout y coule, tout y est ; une seule chose lui manque : un homme politique capable de le transformer correctement. C'est la raison de mon engagement, le profond respect et le besoin de faire de notre peuple ma priorité, de faire des Congolaises et des Congolais mes priorités. Je pense fondamentalement qu'un peuple prospère fera face à tout. Il participera activement à embellir son milieu, à assainir sa parcelle, à rendre belle et propre sa ruelle, à offrir, dans les espaces publics et privés, le climat d'un peuple civilisé, riche et émancipé. N'ayant ni honte ni peur d'être riche, le Congo est assez riche pour que chaque Congolais vive dignement dans son propre pays. C'est pour cette raison que je viens vous proposer un pacte républicain, le fruit de nos échanges fraternels autour du « Mbongui Tour » que j'ai organisé durant ces trois (3) dernières années.

Pendant que certains avaient leurs priorités ailleurs, ma priorité a été portée particulièrement sur vous : venir échanger avec vous, partager vos réflexions et analyses sur la situation politique de notre pays. Pendant qu'ils regardaient à d'autres affaires, j'avais l'œil sur les situations de mes chers compatriotes, présent aux côtés des retraités marginalisés, aux côtés des personnes vivant avec un handicap, aux côtés des enseignants qui ne sont pas payés, qui n'ont pas de situation professionnelle régularisée, près des agents soignants, près des agents de défense et de sécurité, près du Congolais qui voulait de ma contribution dans son œuvre ou sa situation. Ma constance et ma détermination dans ma démarche montrent bien que je me suis préparé ces cinq dernières années pour rencontrer le peuple congolais, pour tisser avec lui des liens fraternels et inaltérables, des liens et un cap politique pour un Congo meilleur.

C'est pourquoi j'ai pris ma responsabilité de déposer ma candidature et d'être le Président du « Nouveau Départ ». Le Président qui va rétablir la justice sociale, relancer l'économie nationale, rouvrir notre pays vers une coopération internationale plus responsable et axée sur les priorités et attentes de la jeunesse



congolaise, notamment la création d'emplois, l'industrialisation du pays, l'attraction des investisseurs pour développer le secteur privé, et la résolution des problèmes quotidiens de notre pays, notamment le désenclavement de l'arrière-pays, la couverture nationale en connexion numérique, le paiement régulier des pensions de retraite pour nos seniors, le paiement des bourses des enseignants volontaires, communautaires et des étudiants, le paiement des contractuels de santé, le paiement des agents des mairies et des droits des opérateurs économiques et des créanciers, la stabilité de l'eau potable et de l'électricité, la facilitation du transport en commun dans les grandes villes, la baisse des produits finis pétroliers, l'assainissement de nos centres urbains, la création de lieux de loisirs ou de divertissement, la valorisation de la culture, la réhabilitation des infrastructures de base, pour embellir et faire rayonner notre nation sur la scène sous-régionale et internationale.

Le Congo que nous voulons ne nous sera donné que par la qualité de notre responsabilité individuelle et collective. Ce projet de société que je propose s'articule autour de vingt (20) axes contenant cinquante-neuf (59) propositions fondamentales sur lesquelles nous allons conduire notre peuple et notre République vers un monde plus juste, prospère, uni, travailleur et en plein progrès. Le véritable projet que je propose pour notre pays, c'est celui de réaliser ce que mes prédécesseurs n'ont presque pas pu accomplir : l'unité, le travail et le progrès dans notre pays. Ceci ne constitue que les lignes directrices du combat pour le changement que nous avons pris l'estime responsabilité de mener, pour enclencher un « Nouveau Départ » à partir de mars 2026.

Je vous remercie pour votre considération. Bonne lecture !

## AXE 1

# LA CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE, L'ÉTAT DE DROIT ET LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

---

Je m'engage à participer activement à la refondation démocratique de l'État congolais en consolidant l'État de droit, en renforçant les institutions républicaines et en instaurant une gouvernance vertueuse. Je mets toute ma volonté à rééquilibrer les pouvoirs, à moraliser la vie publique et à garantir l'effectivité des droits fondamentaux, afin d'ancrer durablement la démocratie congolaise dans nos réalités socio-culturelles et de répondre aux aspirations profondes de notre peuple.

### 1.1. Entreprendre une grande réforme constitutionnelle

Je m'engage à :

- Prendre en compte les réalités socio-culturelles et politiques ;
- Affirmer le refus de la marchandisation de l'éducation, de la culture, de la santé ;
- Définir la protection des biens collectifs : eau, biodiversité, énergie ;
- Reconnaître le service public comme élément essentiel de la citoyenneté ;
- Permettre des péréquations sociales et territoriales, l'égalité des traitements des usagers et la fourniture des services publics à moindre coût ;
- Relecture du code électoral et revoir le montant de la caution de candidature à l'élection présidentielle ;
- Revoir la durée et le nombre de mandats du Président de la République, en un mandat de 7 ans non renouvelable, pour promouvoir l'alternance politique.

### 1.2. Promouvoir davantage l'esprit républicain pour consolider les bases de la démocratie congolais

Je m'engage à :

- Rétablir et étendre le crime de haute trahison pour le Chef de l'Etat, les ministres et les dirigeants des institutions constitutionnelles ;
- Reformuler le statut de l'élu pour en finir avec les politiques de carrière et favoriser le renouvellement du personnel politique en limitant les mandats.

### **1.3. Créer un cadre national de dialogue politique dénommé Conseil National de Dialogue Politique (CNDP)**

Je m'engage à :

- Supprimer le Conseil National du Dialogue de taille réduite, pour le rendre plus efficace ;
- Missions : Prévention, règlement et gestion des conflits politiques à travers le dialogue.

### **1.4 . Consolider la bonne gouvernance**

Je m'engage à :

- Instituer la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HABGLC) pour assurer la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- Mettre en place la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières, organe judiciaire.

## AXE 2

### **LE RENFORCEMENT DE LA LIBERTE DE LA PRESSE, L'ACCES PUBLIC A L'INFORMATION**

---

Le journalisme mérite respect et protection, et nous devons nous battre pour que chaque journaliste puisse exercer dignement.

### **2.1 . Garantir et protéger l'indépendance des journalistes**

Je m'engage à :

- Protéger le métier du journalisme ;
- Lutter contre la précarité du métier du journalisme.

## AXE 3

### **L'AMÉLIORATION DES DROITS ET LIBERTÉS DES CITOYENS**

---

Chaque Congolais doit connaître ses droits et ses devoirs. Nous allons promouvoir l'éducation à la citoyenneté pour que chacun sache comment participer à la vie de la nation et faire respecter ses droits.

#### **3.1 . Faire du médiateur de la République un défenseur effectif des droits fondamentaux des citoyens**

Je m'engage à :

- Etendre et renforcer les missions du médiateur de la République ;
- Vulgariser l'éducation à la citoyenneté pour informer les citoyens sur leurs droits et devoirs.

## AXE 4

### **LA RATIONALISATION DU SYSTÈME PARTISAN**

---

Le financement des partis politiques doit être juste et transparent. Nous allons mettre en place de nouveaux critères pour soutenir les partis de manière équitable.

#### **4.1 . Adopter de nouveaux critères de financement public des partis politiques**

Je m'engage à :

- Réglementer le financement public des partis politiques de manière équitable et non de manière proportionnelle.

## AXE 5

### LA REFORME DU CADRE ET DE LA GOUVERNANCE ELECTORALE

---

Une nouvelle Autorité Électorale Indépendante organisera des élections libres et transparentes. Un code électoral unique sera créé, intégrant la représentation de la diaspora. Les listes électorales seront fiables, basées sur la biométrie et le Numéro d'Identification Unique, pour garantir que chaque voix compte.

#### 5.1 . Instituer une nouvelle autorité électorale indépendant

Je m'engage à :

- Supprimer la CNEI et la DGAE en remplacement d'une Autorité Electorale Indépendante ;
- Missions : Organiser des élections, superviser et gérer l'ensemble du processus électoral en toute indépendance.

#### 5.2. Elaborer un code électoral unique

Je m'engage à :

- Rassembler en un seul document toutes les dispositions juridiques et réglementaires relatives aux questions référendaires et électorales tout en incluant l'existence de trois (3) députés de la diaspora congolaise.

#### 5.3. Etablir de nouvelles listes électorales fiables et crédibles

Je m'engage à :

- Utiliser un nouveau système d'identification des électeurs basé sur la combinaisons des technologies biométriques et d'un NIU.

## AXE 6

### L'EMERGENCE D'UNE SOCIETE CIVILE REELLEMENT INDEPENDANTE

---

Nous allons faire émerger une société civile forte, indépendante et apolitique, capable de réguler l'État et les partis, de défendre les citoyens et d'exiger le respect de l'État de droit. La liberté d'expression et la pluralité des opinions seront garanties.

#### 6.1 . Faire émerger une société civile indépendante et apolitique

Je m'engage à :

- Renforcer la démocratie à travers une société civile capable d'être un contre pouvoir puissant en mesure de réguler et d'exiger de l'Etat, des partis politiques et des autres forces vives de la nation, des rapports harmonieux dans le cadre du respect de l'Etat de droit ;
- Garantir la liberté d'expression et la culture des opinions contraires

## AXE 7

### **LA DECRISPATION DU CLIMAT POLITIQUE, LA RECONCILIATION, L'ETHIQUE, LA MORALE ET LA COHESION SOCIAL**

---

Nous mettrons en œuvre une loi d'amnistie générale pour libérer les détenus politiques depuis 2015, annuler toutes poursuites et faciliter le retour des exilés. Les anciens chefs d'État bénéficieront d'un statut particulier et irrévocable, avec sécurité et bien-être assurés, dans un esprit de pardon et de réconciliation nationale.

#### **7.1. Prendre et mettre en application une loi d'amnistie générale**

Je m'engage à :

- Libérer et amnistier toutes personnes détenues pour des raisons politiques depuis 2015 ;
- Annuler toutes poursuites en cours engagées à l'encontre des opposants pour des raisons politiques ;
- Garantir le retour des exilés au Congo sans conditions et mettre en place des mécanismes de leur prise en charge.

#### **7.2. Octroyer le statut particulier et irrévocable de Président Honoraire**

Je m'engage à :

- Garantir la sécurité et le bien-être des anciens chefs d'Etat  
Pardonner certains faits liés à leurs fonctions.

## AXE 8

### **REPENSER LA DECENTRALISATION ET LA GOUVERNANCE LOCALE**

---

#### **8.1. Simplifier l'organisation territoriale**

Je m'engage à :

- Réduire le nombre de départements par un redécoupage territorial de huit (8) départements.

Pour construire un État moderne, efficace et crédible, il est indispensable de réformer en profondeur nos institutions. L'objectif est de renforcer l'équilibre des pouvoirs, d'optimiser la représentation nationale, et de garantir une justice indépendante et performante. Cette réforme vise à simplifier le fonctionnement du Parlement, à élargir la participation des forces vives de la nation, et à redonner au pouvoir judiciaire les moyens de sa pleine autonomie, pour restaurer la confiance des citoyens et des investisseurs dans nos institutions.

### **9.1. Supprimer le Sénat et instituer un parlement monocaméral**

Je m'engage à :

- Créer une seule chambre avec des pouvoirs renforcés.

### **9.2. Réduire le nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée Nationale**

Je m'engage à :

- Quitter de 151 pour passer à 80 sièges, avec un ratio de 75.000 habitants par député.

### **9.3. Faire de l'Assemblée Nationale une chambre des forces vives de la nation**

Je m'engage à :

- Fédérer d'autres acteurs sociaux au sein de l'Assemblée Nationale. A côté des députés élus, seront représentés les forces économiques et sociales : les universitaires, les représentants des chambres de commerce, les syndicats et le patronat, avec un mode de désignation dont les modalités sont à convenir.

### **9.4. Redonner au pouvoir judiciaire son indépendance**

Je m'engage à :

- Donner des moyens au pouvoir judiciaire de redevenir le troisième pilier de l'équilibre des pouvoirs ;
- Renforcer considérablement l'autonomie et l'efficacité des instances judiciaires, pour créer un espace juridique susceptible de rassurer les investisseurs étrangers par la crédibilité de nos tribunaux.

## 9.5. Instituer la Haute Cour du Congo

Je m'engage à :

- Supprimer la Cour constitutionnelle, le CSM et la Cour suprême, au profit de la création de la Haute Cour du Congo (HCC), professionnalisée et dépolitisée, composée de magistrats professionnels élus entre paires, par consensus pour un mandat de 12 ans. Ni le Président de la République, ni le Ministre de la Justice ne pourront y siéger. Cette suppression résultera au préalable de l'organisation des états généraux de la justice en République du Congo.

## 9.6. Moderniser et rendre indépendante la justice

Je m'engage à :

- Réviser les textes fondamentaux régissant le pouvoir judiciaire ;
- Réviser tous les codes nationaux ;
- Restaurer les cours et tribunaux (construire, équiper et numériser les prisons) ;
- Mettre en place une formation continue du personnel judiciaire par la création de la magistrature, l'école de formation du greffe, de l'administration pénitentiaire et un institut pour les professions assermentées (Avocats, Notaires et huissiers de justice) ;
- Mettre un accent sur la justice restauratrice.

### AXE 10

## REFONDER LA FONCTION PUBLIQUE

### 10.1. Instituer un concours d'entrée à la fonction publique à partir de la 3<sup>e</sup> année académique

Je m'engage à :

- Mettre fin aux fraudes et sélectionner les candidats les plus méritants ou performants.

### 10.2. Débureaucratiser l'administration

Je m'engage à :

- Simplifier et moderniser les procédures des actes et la gestion des carrières.

### 10.3. Mettre fin au calvaire des retraités

Je m'engage à :

- Recevoir les livrets de pension dès l'admission à la retraite ;
- Percevoir la pension dès le 1<sup>er</sup> mois suivant l'admission à la retraite ;
- Aligner les pensions de retraite avec le coût de la vie.

## AXE 11

### **ASSAINIR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

---

Pour assurer une gestion saine et transparente des ressources publiques, il est indispensable de lutter contre le gaspillage et la corruption. Le train de vie de l'État doit être rationalisé pour que chaque franc public serve réellement les citoyens. Toutes les opérations financières et la fonction publique seront assainies pour restaurer la confiance et l'efficacité de l'État.

#### **11.1. Lutter contre le détournement des deniers publics**

Je m'engage à :

- Réhabiliter l'orthodoxie financière ;
- Exercer les contrôles et les évaluations appropriés, puis soumettre à la justice tout comportement déviant ;
- Dématérialiser et bancariser les opérations d'encaissement et de décaissement des fonds publics.

#### **11.2. Réduire le train de vie de l'Etat**

Je m'engage à :

- Limiter à 22, le nombre des ministres ;
- Supprimer certaines institutions (Senat, Cour constitutionnelle, CESE, Conseils consultatifs ;
- Revoir les privilèges de traitement accordés aux membres du gouvernement et au chef de l'Etat ;  
Identifier dans le budget, les niches fiscales, les subventions qui érodent les recettes ;
- Limiter les déplacements des gouvernants à l'étranger, et les personnes non essentielles dans leurs délégations ;
- Mettre en place une révision générale des politiques publiques ;
- Restructurer la fonction publique pour supprimer tous les postes fictifs, les fonctionnaires fictifs ou frauduleux, en vue d'assainir les budgets du train de vie de l'Etat.

## AXE 12

### **LA REORGANISATION ET LA MODERNISATION DES FORCES DE DEFENSE ET SECURITE**

---

Il est temps de redonner à nos forces de sécurité et de défense leur mission première : protéger le peuple avec discipline, respect et patriotisme. Leur formation, leur équipement et leur encadrement seront modernisés pour assurer leur efficacité et restaurer leur autorité.

Un statut particulier et des infrastructures adaptées renforceront leur rôle et garantiront la sécurité nationale.

#### **12.1. Réformer, renforcer et équiper notre système de défense et sécurité**

Je m'engage à :

- Redonner à l'armée nationale, la gendarmerie nationale et la police nationale, leur vocation première de protectrices du peuple, par le renforcement des aptitudes de discipline, du respect et du patriotisme ;
- Coordonner à partir des coopérations internationales, un partage d'expertise sur la sécurité et défense pour assurer la formation continue et adaptée des agents de sécurité et défense nationales ;
- Construire des casernes modernes constituées des allocations familiales pour héberger tous les corps de sécurité et de défense, en vue de rétablir leur autorité et leur caractère sacré ;
- Renforcer les forces armées en logistique de dernière génération, pour rendre à notre armée toutes ses lettres de noblesse ;
- Créer un statut particulier des militaires, gendarmes et policiers pour améliorer leur traitement ;
- Construire des postes de contrôle hautement équipés pour renforcer la surveillance des frontières.

## AXE 13

### **ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT BASEE SUR L'ECONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ**

Nous allons soutenir le secteur privé et les jeunes entrepreneurs pour créer richesse et emplois, tout en facilitant l'investissement et l'innovation locale.

Nos productions agricoles, industrielles et commerciales seront renforcées pour améliorer le pouvoir d'achat et l'accès aux services essentiels. Le Congo retrouvera sa place de carrefour régional grâce au développement des infrastructures portuaires, ferroviaires et des zones économiques stratégiques.

#### **13.1. Promouvoir le secteur privé**

Je m'engage à :

- Développer les capacités du secteur privé ;
- Promouvoir et faciliter la création des réseaux d'affaires ;
- Permettre l'émergence des bâtisseurs, promoteurs d'affaires et créateurs de la richesse nationale ;
- Créer une banque de données sur les études de terrain et de rentabilité pour offrir un cadre propice aux investissements des capitaux étrangers pour contribuer à la diversification de notre économie.

#### **13.2. Aider à la création d'un Fonds Privé d'Investissement (FPI)**

Je m'engage à :

- Mettre en place des mécanismes de l'actionnariat populaire (club des créanciers – investisseurs) afin d'aider à développer un tissu entrepreneurial bien soudé.

#### **13.3. Promouvoir un projet de développement local et de réduction de la pauvreté dans l'arrière-pays**

Je m'engage à :

- Promouvoir l'entrepreneuriat local en vue de créer des petites unités économiques ;
- Former les jeunes promoteurs des unités industrielles des Petites et Moyennes Dimensions par un centre départemental d'incubation des projets ;
- Favoriser la création des structures de micro-finance de développement local ;
- Mettre en place les structures d'accompagnement des jeunes promoteurs d'entreprises ;
- Relever le SMIC entre 90 et 120.000 FCFA pour lutter contre la vulnérabilité ;
- Renforcer les dispositifs de contrôle et d'évaluation des indices du développement humain.

### **13.4. Augmenter la production nationale**

Je m'engage à :

- Valoriser les ressources naturelles et humaines en vue d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

### **13.5 Elaborer un plan d'urgence agricole**

Je m'engage à :

- Réviser les anciens projets de création industrielle et relancer les anciennes usines ruinées ;
- Créer les petites industries de production des produits de consommation courante ;
- Rendre opérationnelles les zones économiques spéciales.

### **13.6. Elaborer un projet intégré de relance industrielle**

Je m'engage à :

- Renforcer le contrôle des prix des biens de première nécessité ;
- Ajuster les prix à la consommation de manière transparente ;
- Supprimer ou réduire certains droits de douane sur les produits de première nécessité pour casser les hausses de prix artificielles ;
- Mettre en place ou renforcer des programmes de soutien ciblé (aides aux familles, allocations, filets sociaux) pour atténuer l'impact des réformes ;
- Accroître l'accès aux services de base (santé gratuite, éducation, aide alimentaire) ;
- Assurer un meilleur accès aux services essentiels ;
- Investir massivement dans l'agriculture pour réduire la dépendance aux importations alimentaires ;
- Réduire ou supprimer les droits de douane sur les produits de première nécessité et les intrants agricoles pour faire baisser les prix en magasin ;
- Renforcer les mécanismes de surveillance et de contrôle des prix sur les produits de base ;
- Amélioration de l'accès à l'électricité pour réduire les coûts opérationnels des entreprises et les factures des ménages ;
- Transformer localement de la production agricole pour créer de la valeur locale ;
- Améliorer les routes principales pour faciliter le transport des marchandises, ce qui réduit le coût final des produits.

### **13.7. Elaborer un projet de construction des logements**

Je m'engage à :

- Lancer un programme de logements sociaux dans les grandes villes et dans les départements, accessibles aux ménages à revenu modeste, pour réaliser le projet " **un appartement pour chaque congolais** " ;
- Revoir le coût ou les conditions de bail des logements publics déjà en allocation, pour les rendre accessibles aux ménages à revenu modeste et accompagné du contrat d'appropriation de l'appartement.

### **13.8. Rendre au Congo sa vocation de carrefour régional**

Je m'engage à :

- Redonner au Congo sa vocation de pays de transit ;
- Contribuer à désenclaver les pays de la sous-région en leur ouvrant l'accès à la façade maritime ;
- Poursuivre le développement du port de Pointe-Noire ;
- Mettre en chantier les projets de construction du chemin de fer Ouessou-Pointe-Noire, réhabiliter le chemin de fer Congo-Océan dans sa tronçon Brazzaville-Pointe-Noire ;
- Transformer le statut de l'île Mbamou en une zone franche.

## AXE 14

### **FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET SOCIAL**

---

Pour construire un Congo juste, prospère et inclusif, nous mettrons en œuvre toutes les synergies pour réduire les inégalités, lutter contre la misère et garantir l'accès aux droits fondamentaux pour tous.

Nous relancerons la production locale, développerons l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'industrie, tout en facilitant l'accès aux marchés, en soutenant le secteur privé et l'entrepreneuriat des jeunes, et en renforçant le pouvoir d'achat des ménages.

L'éducation, la formation professionnelle et la santé seront modernisées et accessibles à tous, avec des infrastructures de qualité, une gouvernance renforcée et des dispositifs sociaux équitables pour favoriser l'autonomisation, la protection de la femme et l'inclusion des jeunes.

#### **14.1. Faire du Congo un véritable espace de cohésion sociale et citoyenne**

Je m'engage à :

- Mettre en œuvre toutes les synergies pour lutter contre les inégalités, l'injustice, toutes formes de discrimination et la misère du peuple.

#### **14.2. Lutter contre la vie chère**

Je m'engage à :

- Mettre en œuvre la relance de la production locale par le développement de l'agriculture, l'élevage et la pêche industriels ;
- Mettre en place des centrales d'achat en vue de l'approvisionnement du marché congolais en produits stratégiques à moindre coût, en qualité et en quantité suffisante ;
- Mettre en place les marchés d'intérêt national et ou régional, de bases logistiques et des magasins.

#### **14.3. Promouvoir la femme**

Je m'engage à :

- Renforcer la parité dans tous les domaines de la vie ; Protéger la femme contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Faciliter l'accès à l'éducation, la formation qualifiante, l'apprentissage des métiers, le développement des talents artistiques et à l'emploi des jeunes filles-mères ;
- Améliorer les dispositifs destinés à favoriser l'autonomisation et l'octroi des microcrédits aux femmes ;
- Elaborer et vulgariser une charte congolaise des droits de la femme.

#### **14.4. Garantir le droit à un emploi décent pour les jeunes**

Je m'engage à :

- Accentuer l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage des métiers et la création des partenariats avec les centres de formation aux métiers divers, pour produire une ressources humaines juvéniles formées et compétentes ;
- Elaborer un programme national de la création des PME des jeunes investisseurs dit « la ligue des jeunes investisseurs », pour fonder une élite congolaise des investisseurs ;
- Octroyer des crédits d'accompagnement de la création des activités agro-pastorales locales des jeunes ;
- Créer des opportunités d'emploi pour les jeunes, par l'incitation à la culture de plus de travail, l'entrepreneuriat et l'innovation technologique ;
- Réduire considérablement le taux de chômage des jeunes à moins de 50 % du taux actuel de chômage d'ici 2030.

#### **14.5. Assurer la couverture médicale universelle et garantir les services de santé de qualité accessibles pour tous**

Je m'engage à :

- Adopter une loi qui oblige tous les citoyens à adhérer à une mutuelle de santé universelle ;
- Réduire les écarts et les inégalités devant la maladie Renforcer et équiper les Centres de Santé Intégrée (CSI), pour assurer la proximité des soins médicaux à faible coût ;
- Concrétiser le projet de la construction des hôpitaux généraux au standard moderne dans les 15 départements de notre pays ;
- Revoir l'indice des agents de santé pour améliorer leur traitement ;
- Renforcer la prévention ;
- Améliorer la qualité des soins et l'accompagnement des patients ;
- Réhabiliter, moderniser et équiper les infrastructures hospitalières ;
- Renforcer les capacités du personnel soignant ;
- Valoriser la médecine traditionnelle ;
- Développer la télémédecine.

## 14.6. Reconstruire l'école et l'université congolaises par des réformes systémiques et de structurelles

Je m'engage à :

- Améliorer la gouvernance du système éducatif ;
- Permettre à tous les enfants d'avoir accès à la culture la plus développée ;
- Créer un seul département de l'enseignement général et technique dit Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche Scientifique et Pédagogique (MENRSP) ;
- Refondre les programmes de l'enseignement général et technique pour les adapter aux besoins réels d'emploi, de l'entrepreneuriat ou de l'auto-employabilité des jeunes ;
- Insérer l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté dès le primaire, pour promouvoir la culture démocratique ;
- Faire de l'école et de l'Université des pôles de renforcement des capacités, d'incitation des jeunes à l'agriculture, l'artisanat, les beaux-arts, la science et la technologie, l'innovation et la modernisation du Congo ;
- Restructurer le système scolaire et académique pour rationaliser la durée des années d'études, en fonction du développement des aptitudes mentales des enfants et des moyens d'apprentissage, notamment ;
- Rendre le préscolaire obligatoire dès l'âge de 4 ans, avec deux classes pédagogiques : le P commun et le P3 ;
- Rendre le primaire plus exigeant en performance, par la qualité et le degré des savoirs, à partir de 6 ans, avec cinq classes pédagogiques : CP1, CP2, CE1, CE2 et CM Unique pour présenter le CEPE ;
- Rendre le collège plus compétitif, avec l'application des spécialités avec un nombre de disciplines réduites, dès la classe de 6e. Ce cycle va compter trois classes : la 6e à 11 ans, la 4e et la 3e ;
- Rendre le lycée plus performant par le renforcement des spécialités, avec des études simulées à partir des activités extra-scolaires, basées sur des domaines professionnels et artistiques. Le lycée aura deux classes : la seconde à 14 ans et la terminale ;
- Rendre le système académique très excellent, axé sur le développement.

#### **14.6. Réviser la durée de l'année scolaire, le régime journalier et les jours de cours**

Je m'engage à :

- Ramener l'année scolaire à 10 mois, dont le 1er trimestre couvre la période des mois de Septembre à Décembre, le 2eme trimestre de Janvier à Mars, et le 3eme trimestre d'Avril à Juin ; la période des grandes vacances durera deux mois notamment Juillet et Août ;
- Rendre le régime journalier à plein-temps pour tous les cycles, dont le début des cours à 7H00, une pause journalière à 12H00 et la reprise des cours pratique à 14H00 jusqu'à 17H00 ;
- Rendre les cours effectifs toute la semaine du lundi à samedi, le Dimanche jour de repos ;
- Samedi le régime est de mi-journée de 7H00 à 12H00 ;
- Primer obligatoirement toutes les heures supplémentaires exécutées en dehors des heures réglementaires.

#### **14.7. Revoir l'indice de l'enseignement et procéder au recrutement massif des enseignants à la fonction publique**

Je m'engage à :

- Augmenter progressivement l'indice 300 à 450 d'ici 2029, pour tous les cycle de l'enseignement ;
- Garantir les droits d'allocations familiales du personnel de l'enseignement ;
- Elaborer un calendrier de recrutement massif des enseignants pour mettre un terme au déficit en personnel enseignant actif, notamment par la régularisation de tous les enseignants volontaires actifs et les 12.000 enseignants communautaires actifs ;
- Harmoniser le recrutement des enseignants nouvellement formés, pour corriger le retard des procédures d'intégration des enseignants à la fonction publique par la restructuration de celle-ci.

#### **14.8. Rendre les études désirables ou attrayantes**

Je m'engage à :

- Etablir une bourse de 30.000 FCFA à partir de la classe de 4e pour l'apprentissage des métiers à haute valeur ajoutée ;
- Assurer la régularité et augmenter la bourse des étudiants de 30 % ;
- Faciliter la délivrance des passeports aux étudiants.

## **14.9. Réhabiliter et construire des établissements scolaires et universitaires**

Je m'engage à :

- Moderniser les structures scolaires et universitaires, par la construction de 500 établissements dont 493 écoles et 7 universités (4 universités d'enseignement général spécifié dans quatre départements (Pointe-Noire, Lékoumou, Plateaux et Likouala) et 3 universités d'enseignement technique dans les départements de la Cuvette, Brazzaville et Pointe-Noire);
- Doter les écoles d'un bloc administratif d'un juge d'instruction affilié à l'école pour enregistrer, apprécier et orienter vers les tribunaux, les différents cas d'abus faits à l'endroit des élèves ou des enseignants;
- Donner naissance et mettre à contribution les encadreurs communautaires ou locaux, dotés d'une tenue portant un numéro matricule, qui ont la mission d'accompagner le suivi et le contrôle extérieur des apprenants oisifs autour des écoles ou les jeunes oisifs dans les espaces publics, pour promouvoir une éducation inclusive ou à large effet;
- Doter les écoles d'un bloc du dispensaire pour renforcer l'assistance ou le secours sanitaire à proximité des élèves;
- Doter les écoles d'un poste de police pour renforcer la sécurité dans les milieux éducatifs;
- Développer la culture scientifique et technologique par la construction et l'équipement des laboratoires modernes fonctionnels au sein des écoles.

## **14.10. Création d'un système de protection sociale plus ambitieux**

Je m'engage à :

- Mettre en place une assurance maladie, assurance chômage et allocation vieillesse en faveur de toutes les couches de la population;
- Garantir l'égalité de tous devant la protection sociale, pour permettre à chaque citoyen de bénéficier de la protection sociale quel que soit son activité.

## AXE 15

### **DEVELOPPER LE SECTEUR DE LA CULTURE ET DES ARTS**

---

La culture est l'âme d'un peuple et un puissant levier de développement, de cohésion sociale et de rayonnement international. En valorisant nos arts, nos talents et notre créativité, nous pouvons renforcer l'harmonie nationale, créer de l'emploi et projeter une image forte et positive de notre identité sur la scène mondiale. Cette ambition repose sur la réhabilitation des formations artistiques, le développement des infrastructures culturelles, l'intégration aux marchés internationaux et la reconnaissance pleine et entière des artistes, artisans et acteurs culturels comme des acteurs majeurs du développement national.

#### **15.1. Faire de la culture un facteur de développement et de l'harmonie sociale**

Je m'engage à :

- Réhabiliter l'Ecole des Arts et de la culture pour former le personnel administratif aux métiers des arts et les créateurs culturels ;
- Exploiter les équipements et les infrastructures administratifs, culturelles et artistes ;
- S'intégrer aux circuits des marchés internationaux des arts et du livre via la participation aux manifestations culturelles et artistiques au niveau international ;
- Créer et développer les infrastructures culturelles ;
- Organiser fréquemment des ateliers, foires ou salons de culture pour promouvoir nos productions artistiques et artisanales ;
- Faire de la sape l'un des talents artistiques à côté des beaux-arts, pour contribuer à impacter l'image culturelle de notre peuple sur la scène internationale.

#### **15.2. Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la culture**

Je m'engage à :

- Créer une Agence Nationale des Industries Culturelles et Créatives;
- Mettre en place un Registre National des Artistes;
- Adopter le statut général des artisans;
- Mise en place d'un Fonds National pour les Industries Créatives;
- Création d'un Programme National de Formation Créative;
- Garantir les droits d'auteur ou de labellisation des produits;
- Octroyer un passeport gratuit aux artistes.

## AXE 16

### **PROMOUVOIR ET VULGARISER LA DESTINATION CONGO**

---

#### **16.1 Renforcer les structures des offres touristiques et de loisirs**

Je m'engage à :

- Promouvoir le tourisme et les loisirs ;
- Investir massivement dans le secteur touristique et les loisirs ;
- Renforcer les capacités des ressources humaines ;
- Renforcer le cadre juridique et institutionnel ;
- Aménager et réhabiliter des sites touristiques.

## AXE 17

### **DEVELOPPER LE SECTEUR DU SPORT**

---

#### **17.1. Développer et promouvoir la pratique du sport**

Je m'engage à :

- Entretien et réhabiliter les infrastructures sportives;
- Aménager des académies de sport collectif dans les 15 départements;
- Relancer les activités sportives sur toute l'étendue du territoire et organiser les compétitions sportives en milieu scolaire et universitaire;
- Réunir les conditions d'organisation des compétitions internationales majeures;
- Moderniser de la gouvernance du sport;
- Construction des plateformes sportives dans les établissements scolaires et universitaires;
- Construction et aménagement de nouvelles installations;
- Faire du sport le lieu où la nation exprime son unité et sa diversité culturelle par la passion.

## AXE 18

### **PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT, LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, L'ARTISANAT AINSI QUE LE SECTEUR AGRO-PASTORAL**

---

#### **18.1. Renforcer l'écosystème de l'industrialisation**

Je m'engage à :

- Faciliter l'accès au crédit par la création d'une banque de financement de l'agriculture, des PME et de l'Habitat;
- Relever les défis énergétiques en facilitant l'accès aux énergies renouvelables;
- Renforcer les capacités d'employabilité du secteur privé, par l'accompagnement de l'Etat aux financements de certaines petites et moyennes entreprises;
- Mettre en place une fiscalité adaptée au climat de bonnes affaires, et des incitations budgétaires pour favoriser la compétitivité des entreprises;
- Etendre le dispositif en matière de l'éducation, de la recherche, de la vulgarisation de la science et de la technologie, de l'incubation et l'essaimage d'entreprises sur toute l'étendue du territoire national.

## AXE 19

### **DEVELOPPER LE CAPITAL PHYSIQUE ET LES INFRASTRUCTURES**

---

#### **19.1. Adopter un plan national d'équipements et d'infrastructures en cohérence avec le plan d'aménagement et de vitalisation du territoire**

Je m'engage à :

- Mettre en place un mécanisme de financement permanent des investissements dans le secteur de l'énergie, afin d'assurer une fourniture en eau et en électricité sans délestage, pour booster l'industrialisation du pays et attirer les investisseurs étrangers  
Instaurer dans les secteurs des infrastructures une gouvernance de normes internationales;
- Réhabiliter les infrastructures, équipements et usines abandonnés pour relancer la production et l'économie nationale  
Promouvoir la construction d'usines pour la transformation des produits agricoles ;
- Construire des unités de production d'emballage et de conditionnement pour les soutenir;
- Corriger les inégalités et les écarts de développement entre départements;
- Réhabiliter le chemin de fer pour faciliter les trafics commerciaux.

#### **19.2. Elaborer et réaliser un programme d'urgence de construction d'équipements, de production et de distribution d'énergie électrique, d'eau potable et de téléphonie mobile**

Je m'engage à :

- Rendre l'eau potable, l'électricité et la connexion numérique accessibles pour toutes les populations;
- Accorder la priorité à l'énergie houlomotrice plus propre et plus économique;
- Etre à l'horizon 2035, un pays exportateur d'énergie houlomotrice;
- Renforcer la capacité de production électrique par la politique de l'utilisation de l'énergie des ressources renouvelables comme les plaques solaires;
- Renforcer la capacité de production d'eau potable, par une politique nationale de l'installation des forages publics;
- Elargir le champ de connectivité de tous les départements aux réseaux téléphoniques, via les réseaux implantés dans notre pays;
- Achever la réforme et la modernisation du secteur des télécommunications à court terme;
- Ouvrir les portes de partenariat à de nouvelles sociétés mobiles pour diversifier et étendre la compétitivité à l'accès aux réseaux.

### **19.3. Financer environ 300 projets communaux d'activités économiques**

Je m'engage à :

- Contribuer à la décentralisation et l'autonomisation économiques des départements ou des collectivités locales, à raison de 2 à 3 projets par an et par département à partir de 2027.

### **19.4. Mettre en œuvre des contrats de programme entre l'Etat et les collectivités locale**

Je m'engage à :

- Accompagner l'Etat dans sa politique du développement local;
- Organiser autour des activités économiques et de la promotion de l'entrepreneuriat, un cadre de concertation réunissant toutes les parties prenantes.

## AXE 20

### **PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN CONGO PROPRE ET VERT**

---

#### **20.1. Protéger l'environnement**

Je m'engage à :

- Faire du Congo l'un des pays les plus propres de la sous-région, vert, peu pollué et attractif;
- Gérer et transformer les déchets ménagers en fertilisant pour renforcer notre agriculture maraîchère.

#### **20.2. Exiger la responsabilité sociale des entreprises et promouvoir le patriotisme économique**

Je m'engage à :

- Contribuer au développement économique, social et culturel basés sur le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité par des politiques de compensations ;
- Développer des outils technologiques adaptés à la gestion durable de la fertilité des terres agricoles ;
- Lancer un vaste programme de lutte contre l'aridité des terres et de reforestation à base communautaire avec un système d'entretien récompensé par des mécanismes et des incitations.

### **20.3. Développer un système de transport à effets directs sur les populations**

Je m'engage à :

- Mettre en service régulier et hautement contrôlé, un réseau de transport en commun, pour alléger le coût du transport dans les grands centres urbains;
- Confier la gestion de ce réseau aux communes ou aux collectivités locales, dont la gestion financière sera assurée par les services du trésor public;
- Rétablir les subventions sur les produits pétroliers pour baisser les prix à la pompe;
- Renforcer le cadre réglementaire ;
- Renforcer la sécurité par les contrôles techniques, la réglementation du transport de personnes et la formation des conducteurs;
- Moderniser et améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des infrastructures;
- Moderniser les infrastructures portuaires et améliorer la navigabilité ;
- Entretenir et moderniser les réseaux routiers secondaires reliant les zones rurales et les centres économiques pour favoriser le commerce intérieur ;
- Réhabiliter et développer des infrastructures routières pour moderniser les routes nationales et rurales pour améliorer la fluidité et la sécurité des transports ;
- Investir massivement dans la réhabilitation des routes nationales ;
- Améliorer les procédures administratives (permis de conduire, certificats, enregistrements) et digitaliser les services pour plus de transparence ;
- Encadrer et professionnaliser les conducteurs, avec formation, certificats requis et inspections régulières ;
- Développer le transport urbain pour réduire les embouteillages, sécuriser les déplacements et encourager les transports publics ;
- Lutter contre les embouteillages en milieu urbain par la réfection des routes principales et le pavage des routes secondaires ;
- Relancer et moderniser du transport ferroviaire (CFCO) et renforcer son matériel roulant pour fluidifier le transport des personnes et favoriser le transport des personnes ;
- Revoir la fiscalité en matière de transport ;

### **20.4. Pour améliorer la qualité de la gestion forestière**

Je m'engage à :

- Faire du bois la source d'une économie verte propice au développement local ;
- Construire des usines du bois dans les zones forestières pour créer les emplois et diversifier l'économie nationale ;
- Maintenir et étendre la politique du reboisement ;
- Conserver la vocation du Congo vert, l'un des poumons du monde ;
- Réduire la production du charbon de bois, par la formation aux métiers et les offres d'emploi de compensation.

## AXE 21

### **FAIRE DES HUDROCARBURES ET DES MINES DES SOURCES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

#### **21.1. Améliorer la gestion et la production pétrolière pour constituer un fonds de développement industriel**

Je m'engage à :

- Accroître la production pétrolière et gazière pour relever la pente économique et répondre à la demande des clients ;
- Faire l'audit des compagnies pétrolières nationale et partenaires de l'Etat congolais, pour garantir la transparence dans la gestion du pétrole du pays ;
- Réévaluer les contrats d'exploitation de gisement pétrolier ;
- Réformer la SNPC et rendre opérationnelle la filière de la transformation de plus de 30 % des produits pétroliers de notre pays sur place, pour baisser efficacement le coût du carburant et constituer une réserve nationale en produits pétroliers ;
- Bâtir une souveraineté nationale en matière d'étude et de production pétrolière ;
- Faire des avoirs pétroliers, un fonds principal pour lancer un vaste chantier d'industrialisation du pays.

#### **21.2. Faire des mines l'un des facteurs de la souveraineté économique et monétaire**

Je m'engage à :

- Contribuer à l'indépendance économique locale par l'extraction et la vente des mines ;
- Encadrer l'extraction des mines pour protéger la santé des populations et l'écosystème ;
- Construire une usine nationale d'extraction et de transformation des mines, pour étendre la diversification économique ;
- Créer une réserve nationale d'or, pour faire du Congo créancier de sa propre monnaie en vue d'atteindre la souveraineté monétaire.

## AXE 22

### **DEVELOPPER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**

---

#### **23.1. Valoriser les NTIC pour impacter le quotidien congolais**

Je m'engage à :

- Créer des data center domiciliés au Congo, pour garantir notre souveraineté numérique
- Poursuivre la modernisation des télécommunications pour offrir des services NTIC de qualité et stables
- Faire des NTIC un levier économique pour contribuer au développement local de notre pays
- Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de communication dans le système scolaire, académique, sanitaire et l'administration
- Renforcer la transparence et la démocratie de l'information par une politique de réglementation qui assainira nos réseaux sociaux
- Renforcer la lutte contre la corruption, la fraude et le détournement des deniers publics, par la digitalisation des procédures financières des régies financières

# CONCLUSION

---

Ce projet est un pacte républicain, il ne peut être rendu possible que par la responsabilité de chacune et chacun, à s'engager fermement pour réorienter l'histoire de notre nation. Notre peuple a longtemps souffert, notre combat c'est celui d'apporter un grand changement, un "Nouveau Départ " qui peut réorganiser et diriger notre nation. Nous sommes appelés à comprendre que l'illusion d'un homme politique indispensable, un président providentiel ou à règne définitif n'existe pas. « Personne n'est né pour commander sur les autres » disait Jean-Jacques Rousseau. Car, en démocratie le pouvoir politique ou l'exercice de la souveraineté appartient au peuple, qui le transfère à l'un (e) d'entre les filles ou fils de la nation, pour présider aux destinées collectives. C'est un transfert de confiance à travers les suffrages, basé sur la responsabilité, l'égalité de toutes et tous, le

respect et la protection du citoyen et de la propriété individuelle, la promotion de l'Etat de droit dans l'esprit de citoyenneté, l'application du principe de la séparation des pouvoirs pour garantir l'autonomie des institutions et les libertés politiques, l'alternance politique pour sauvegarder l'ouverture politique et l'égalité des chances à tout citoyen d'être à la fois dirigeant et dirigé. D'où la souveraineté du peuple est non seulement un droit, mais surtout le principe fondateur même de la République, le véritable pacte républicain. Devant l'imprévisible, seule notre action commune peut donner sens à notre existence. Voter le Président Dave Uphrem MAFOULA, c'est exprimer son droit et devoir citoyen, mais surtout manifester la volonté de participer au changement du système politique dans notre pays.